



Assemblée générale

Soixante et onzième session

98^e séance plénière

Lundi 11 septembre 2017, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

La séance est ouverte à 15 heures.

Déclaration du Secrétaire général

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. António Guterres.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer mes vifs et sincères remerciements au Président de l'Assemblée générale à sa soixante et onzième session, M. Peter Thompson. Je le remercie de sa vision et de son énergie et pour sa voix ferme et franche, qui a dû rappeler à certains d'entre nous nos directeurs d'école. Mais je le remercie surtout d'avoir permis aux États Membres d'enregistrer des résultats remarquables durant l'année écoulée. Jour après jour, Monsieur le Président,, vous nous avez rapprochés.

Cet esprit d'unité prend une signification particulière aujourd'hui, jour de commémoration du seizième anniversaire des attaques horribles qui avaient visé le World Trade Center et d'autres cibles. Ce fut une attaque contre les États-Unis, mais beaucoup d'États Membres ont vu leurs ressortissants tués ce jour-là. Je sais que l'Assemblée se joint à moi pour exprimer notre tristesse et notre solidarité en ce jour.

En examinant l'activité de l'Assemblée à sa soixante et onzième session, je vois plusieurs faits marquants. La réunion de haut niveau de haut niveau sur les mouvements massifs de réfugiés et de migrants, tenue en septembre 2016, a adopté la Déclaration de

New York pour les réfugiés et les migrants, qui indique la voie à suivre pour trouver les moyens de relever ce défi avec compassion et en veillant à répondre aux besoins de chacun.

La résolution sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies a fixé le cadre permettant au système des Nations Unies de se repositionner pour mieux aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement à l'horizon 2030. L'Assemblée a aussi pris d'autres mesures importantes pour promouvoir le Programme 2030, notamment la création de la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et l'adoption du cadre d'indicateurs pour les objectifs et les cibles de développement durable.

Je sais, Monsieur le Président Thomson, que vous avez été particulièrement heureux de convoquer la Conférence sur les océans en juin. Ce fut un exercice opportun, qui a aidé à mieux sensibiliser sur la nécessité d'une utilisation plus viable des ressources marines mondiales. La Conférence a aussi montré la grande influence que peuvent avoir les petits États insulaires en développement comme les Fidji dans la définition des objectifs de la communauté internationale et la recherche de solutions aux problèmes communs.

Au cours de l'année écoulée, l'Assemblée générale a continué de servir d'enceinte de débat sur les problèmes mondiaux les plus pressants, allant de la traite des êtres humains à la résistance aux antimicrobiens. C'est avec plaisir que j'ai vu l'Assemblée ouvrir encore plus

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-28135(F)



Document adapté

Merci de recycler



grandes ses portes aux partenaires essentiels, comme la société civile, le secteur privé et, surtout, les jeunes.

Bien entendu, la présente session de l'Assemblée s'est aussi chargée de la sélection d'un nouveau Secrétaire général. Grâce à de nouveaux outils, comme les dialogues avec les candidats et leurs professions de foi, ce processus a établi de nouvelles normes de transparence et d'interactivité. Je suis honoré d'avoir gagné la confiance des membres et d'être assis ici aujourd'hui. Je remercie aussi l'Assemblée d'avoir approuvé ma proposition de créer le Bureau de lutte contre le terrorisme, un élément clef des réformes que j'ai lancées.

La soixante et onzième session a été une session féconde, et j'en félicite tous les États Membres. Vous avez dit, Monsieur l'Ambassadeur Thomson, que vous vouliez être jugé à l'aune de l'impulsion donnée à la mise en œuvre du Programme 2030. Eh bien à cette aune, et à bien d'autres, vous pouvez être fier de vos accomplissements.

Enfin, au prochain Président, M. Miroslav Lajčák, je voudrais dire que je compte bien travailler avec lui pour tirer parti de la soixante et onzième session et faire que la soixante-douzième session obtienne des résultats remarquables au service des peuples de la planète.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général, en particulier pour ces aimables paroles.

Je vais maintenant faire ma propre déclaration de clôture. C'est le moment pour moi de prononcer ma dernière allocution de cette tribune, de cette table à laquelle j'ai eu l'honneur de m'asseoir de temps à autre au cours des huit dernières années. D'où le privilège qui m'est accordé maintenant de remercier certaines personnes qui – que l'Assemblée générale en soit assurée – méritent d'être vivement félicitées pour la manière dont ils ont servi les intérêts supérieurs de l'Assemblée générale au cours de la soixante et onzième session.

Avant toute chose, je remercie et salue le Secrétaire général António Guterres, qui, depuis sa prestation de serment ici, s'est engagé à œuvrer à la réalisation du bien-être et des aspirations de l'Organisation et, en fait, du monde entier. J'exprime ma gratitude à la Vice-Secrétaire générale, M^{me} Amina J. Mohammed, pour sa détermination à assumer les responsabilités vitales en matière de réforme et de développement.

Aux Vice-Présidents de l'Assemblée à la soixante et onzième session et aux Présidents des six grandes commissions, je dirais l'appui qu'ils m'ont apporté dans la gestion des travaux de l'Assemblée a été digne d'éloges de bout en bout. Je remercie en particulier les Vice-Présidents qui ont assumé la charge de Président par intérim de l'Assemblée générale à diverses occasions alors que j'étais en déplacement à l'étranger. Je remercie aussi les nombreux facilitateurs, présidents et conseillers que j'ai désignés pour mener différents processus mandatés par l'Assemblée générale; ils se sont tous acquittés de leurs tâches et répondu aux attentes les plus élevées placées en eux.

Je salue et remercie sincèrement le Président du Conseil économique et social et les présidents du Conseil de sécurité de leur étroite collaboration durant la soixante et onzième session. Je remercie les Présidents des groupes régionaux pour le travail louable accompli au nom de nos cinq groupes.

Aux Secrétaires généraux adjoints et au Secrétariat, surtout à la Secrétaire générale adjointe, M^{me} Catherine Pollard, et au personnel du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, j'adresse mes sincères remerciements pour leur disponibilité de tous les instants et leur empressement sans failles à aider la présidence et les membres.

Je remercie les États Membres et les missions permanentes de leurs encouragements et plaidoyers durant la soixante et onzième session. Je remercie plus particulièrement les États Membres qui ont contribué financièrement ou qui ont détaché du personnel auprès du Bureau du Président de l'Assemblée générale. Chaque dollar reçu a été déposé et administré directement par le biais du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies.

À tout le personnel du Bureau du Président de l'Assemblée générale, dirigé avec brio par le Chef de cabinet, Tomas Anker Christensen, je m'incline devant leur dévouement au service des Nations Unies et les efforts brillants déployés durant la soixante et onzième session.

Enfin, j'exprime ma gratitude la plus profonde au Gouvernement fidjien pour son appui à mon mandat de Président de l'Assemblée générale, à tous les Fidjiens qui servent et qui ont servi comme Bérêts bleus et Casques bleus dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, à l'Ambassadeur Luke Daunivalu et au personnel de la Mission permanente des Fidji pour leur apport toujours fiable à mon travail. J'ai

commencé ma carrière dans l'administration fidjienne en 1972 comme responsable du district du Navua, et la présente soixante et onzième session a été une occasion extraordinaire pour moi de clore ce service.

L'on dit qu'un discours a une introduction, un corps et une conclusion. Dans le cadre du corps de mon discours, je vais faire un bref compte rendu de certains faits saillants de la soixante et onzième session.

Beaucoup d'entre vous se souviennent du jour où je me suis tenu à cette tribune pour prêter serment et m'engager à assumer mes charges en toute loyauté, discrétion et conscience. J'ai été le premier Président à prêter serment comme prescrit, et le Président élu Miroslav Lajčák le fera lui aussi cet après-midi devant vous. La prestation de serment et le code de déontologie auquel il renvoie sont affichés bien en vue à l'entrée du Bureau du Président.

J'ai aussi été le premier Président à participer au dispositif de transparence financière des Nations Unies et le premier à compter exclusivement sur le budget ordinaire de l'Organisation et les contributions au Fonds d'affectation spéciale pour le Bureau du Président de l'Assemblée générale pour le fonctionnement du bureau. Je suis convaincu que cela sera perçu comme une continuation de la culture de transparence promue par mon prédécesseur, le Président Lykketoft.

Que la transition du Secrétaire général Ban Ki-moon au Secrétaire général António Guterres se soit déroulée en douceur est indicateur de la grande confiance placée par les États Membres dans le Bureau du Président. C'est grâce à l'ouverture et l'inclusivité sans précédents avec lesquelles le Secrétaire général Guterres a été sélectionnée et à la décision ferme et unanime du Conseil de sécurité que les cérémonies transitionnelles d'hommage au Secrétaire général sortant et de prestation de serment du neuvième Secrétaire général ont été menées à bien d'une manière qui a renforcé l'autorité aussi bien de l'Assemblée que du nouveau Secrétaire général.

Dans le cadre de la réunion de haut niveau sur les mouvements massifs de réfugiés et de migrants, tenue par l'Assemblée générale en septembre 2016, il y a eu, entre autres, l'adoption de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, qui jette les bases d'une démarche plus humaine et plus coordonnée visant à s'attaquer aux difficultés auxquelles sont confrontés les réfugiés et les migrants. La situation difficile des déplacés dans le monde, qui reste à son niveau le

plus élevé depuis des décennies, continue d'exiger un engagement soutenu et une réponse mondiale plus efficace. Dans le même ordre d'idées, en l'espace de deux semaines seulement, l'Assemblée examinera les moyens de mieux lutter contre le fléau de la traite des personnes. À l'issue de consultations approfondies, le projet de déclaration adopté pour cette séance de haut niveau a été transmis à la soixante-douzième session.

En décembre dernier, à la suite d'une impasse au Conseil de sécurité sur la situation en Syrie, l'Assemblée générale s'est acquittée du rôle que lui confie la Charte des Nations Unies en adoptant la résolution 71/248, qui a créé le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables.

En mai, sous la direction du Secrétaire général Guterres, le premier pas a été franchi vers une réforme du Secrétariat. L'Assemblée a adopté la résolution 71/291, qui a créé le Bureau de lutte contre le terrorisme, lequel a pour objectif de renforcer la capacité du système des Nations Unies d'aider les États Membres à appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

En juin, la Cinquième Commission a affirmé le devoir qu'à l'Assemblée envers les personnes qui risquent leurs vies dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies dans les points chauds de la planète, et les États Membres sont parvenus à un compromis important sur le financement de ces missions, qui a abouti à l'adoption de la résolution 71/295.

Le 7 juillet, au cours d'une conférence mandatée par l'Assemblée générale en application de la résolution 71/258, le premier traité interdisant les armes nucléaires – le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires – a été adopté, une avancée qui fait espérer de nombreux États Membres qu'elle encouragera des progrès dans d'autres instances multilatérales de désarmement.

Par l'intermédiaire du Groupe de travail spécial sur la revitalisation des travaux de l'Assemblée générale, des dispositions importantes ont été adoptées au cours de la soixante et onzième session, relatives à l'alignement de l'ordre du jour de l'Assemblée générale sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le *Journal des Nations Unies*, le rôle du Bureau et la collaboration avec le Secrétariat. La réforme du

Conseil de sécurité a été longuement débattue au cours du processus de négociations intergouvernementales établi par les États Membres. Il est clair que ces négociations requerront des positions plus souples si elles veulent déboucher sur des réformes réelles. En fin de compte, il appartiendra aux États Membres d'étudier les convergences et les points communs qui déboucheront sur les réformes que nous recherchons.

Comme les membres le savent, la soixante et onzième session a été principalement consacrée à la réalisation de la dynamique autour de la mise en œuvre des 17 objectifs de développement durable. Vendredi dernier, j'ai présenté un rapport complet sur cette question à l'Assemblée générale, qui souligne les efforts de plaidoyer et de sensibilisation déployés par mon bureau. Dans le cadre des efforts mondiaux consentis à cet égard, j'ai remercié en particulier M^{me} Dessima Williams de mon bureau et l'Envoyé spécial du Président de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs de développement durable et les changements climatiques, l'Ambassadeur Macharia Kamau du Kenya.

Lors du débat interactif de vendredi avec les États Membres et les experts, nous avons examiné les résultats des cinq événements prestigieux organisés autour des objectifs de développement durable au cours de la soixante et onzième session, à savoir ceux sur la paix durable, les changements climatiques, le financement des objectifs de développement durable, l'innovation, la connectivité et l'éducation. J'ai appelé l'attention sur les nombreux mandats de l'Assemblée générale exécutés pendant la présente session, allant de ses réunions sur la résistance aux antimicrobiens, du Nouveau Programme pour les villes, des buts et objectifs liés à l'eau et de la Journée mondiale de la vie sauvage, à ses décisions relatives à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, au cadre mondial d'indicateurs, à la Banque de technologies pour les pays les moins avancés et à la coopération Sud-Sud.

Le plus beau fleuron des activités de la soixante et onzième session a été la Conférence sur les océans, qui a attiré les experts internationaux et les personnes œuvrant dans l'intérêt des océans les plus influents, et suscité une sensibilisation mondiale à l'appui de l'objectif de développement durable 14. La Conférence a donné lieu à un document d'appel à l'action, qui a été ultérieurement adopté en tant que résolution 71/312, et elle a montré la nécessité d'agir d'urgence pour inverser le cycle de déclin dans lequel les océans ont

sombré du fait de l'accumulation de l'activité humaine. La Conférence a mobilisé une nouvelle communauté d'acteurs à l'appui de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14, et environ 1 400 engagements volontaires ont été reçus pour commencer à transformer notre relation avec les océans en une relation qui soit de nouveau viable, respectueuse et équilibrée.

Je tire un certain nombre de conclusions clefs de l'expérience de la soixante et onzième session.

Premièrement, je pense qu'ensemble, nous avons réussi à créer une dynamique autour des objectifs de développement durable, et que les perspectives pour la réalisation des objectifs de développement durable sont positives.

Deuxièmement, même si des progrès ont été accomplis dans certains domaines clefs, les progrès sur le front des objectifs de développement durable sur le terrain sont inégaux, entre les régions, entre les sexes et entre les personnes d'âges, de niveaux de richesse et lieux de résidence différents, notamment entre les habitants des zones urbaines et ceux des zones rurales.

Troisièmement, les lacunes dans la sensibilisation aux objectifs de développement durable partout dans le monde restent bien trop importantes, ce que nous devons corriger pour que les peuples du monde puissent adopter les transformations des systèmes et des comportements nécessaires pour un mode de vie durable sur la planète.

Quatrièmement, il existe également des lacunes importantes dans les capacités et les aptitudes du système des Nations Unies à aider les États Membres de manière efficace et cohérente à réaliser les objectifs de développement durable, comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son *Rapport sur les objectifs de développement durable*, publié en juillet. J'encourage vivement les États Membres à aider le Secrétaire général à combler ces lacunes et à promouvoir ces réformes et d'autres au cours de la période à venir.

Cinquièmement, la Conférence sur les océans a démontré le pouvoir du rassemblement d'un large éventail d'acteurs pour répondre à la réalisation des objectifs de développement durable. Les partenariats et la collaboration seront la clef du succès des objectifs de développement durable, et une approche plus systématique est nécessaire pour faciliter cette collaboration.

Sixièmement, un changement majeur est nécessaire dans le domaine du financement – une

réorientation du système financier hors des investissements non durables vers les objectifs de développement durable. Une forte augmentation des investissements privés dans les pays en développement est nécessaire, en particulier dans des domaines tels que l'énergie et l'infrastructure. Nous devons augmenter sensiblement l'aide au développement, améliorer de façon spectaculaire la coopération fiscale mondiale et examiner les politiques commerciales et les autres politiques économiques mondiales afin de les aligner sur les objectifs de développement durable axés sur l'inclusion et la durabilité. L'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine, tout en rassemblant les principaux partenaires et en plaidant pour une action efficace.

Enfin, nous devons adopter le pouvoir de l'innovation et de la technologie pour tirer parti de la réalisation des objectifs de développement durable et lutter contre les changements climatiques avec la rapidité et l'ampleur nécessaires. Je n'insisterai jamais assez sur ce point. Nous assistons à des changements exponentiels dans de nombreux domaines de la technologie, et nous devons gérer les risques et saisir les occasions pour le bien commun de l'humanité et de la planète.

Nous arrivons à la fin de cette déclaration. La soixante-douzième session, axée sur les personnes et la lutte pour la paix et une vie décente sur une planète viable, est riche de promesses, avec les réformes du Secrétaire général qui sont en cours et la prochaine réunion de haut niveau sur le maintien de la paix. Conformément à ce qui est désormais une pratique établie, cela a été un plaisir de fournir un appui au futur président, M. Miroslav Lajčák, notamment en préparant un rapport complet de transfert de responsabilités résumant le travail accompli par mon bureau au cours de la soixante et onzième session. Ayant appris à le connaître au cours des six derniers mois, je suis heureux de dire à tous que le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session est un homme excellent, fort d'une riche expérience et fermement attaché aux buts et principes inscrits dans la Charte. Le marteau sera entre de bonnes mains dès demain matin.

Je conclus la soixante et onzième session de la manière dont je l'ai ouverte : pleinement convaincu que la seule façon de préserver l'avenir de nos petits-enfants sur cette planète est de mettre scrupuleusement en œuvre l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Leur mise en œuvre est tout à fait à notre portée. Nous

avons le plan directeur. C'est un objectif universel qu'il nous revient de réaliser. Nous avons certainement les ressources, et nous avons sans aucun doute l'ingéniosité nécessaire pour y arriver.

Comme je l'ai dit vendredi dernier, nous ne pouvons être arrivés si loin dans l'évolution de l'espèce seulement pour être ensuite vaincus par la cupidité, mais n'oublions jamais que le Programme 2030 s'accompagne de grandes responsabilités, notamment de responsabilités concernant la consommation et la production durables; l'égalité entre les pays et à l'intérieur des pays ainsi qu'entre les sexes, les races et les groupes d'âge; l'attachement à l'investissement dans les infrastructures, les services, les industries et les emplois décents; et l'intégration du principe de durabilité dans tout ce que nous faisons. Aucune croissance ou aucun développement ne nous sera bénéfique si, en fin de compte, il compromet la viabilité de notre mode de vie sur la planète.

Le Programme 2030 nous appelle à préserver et à gérer durablement l'écosystème dans lequel nous vivons dans toutes ses dimensions terrestres, océaniques et climatiques. Si nous continuons à prendre davantage de l'écosystème planétaire que ce qu'il ne peut accorder de façon durable, nous volerons l'avenir de nos petits-enfants. C'est la vérité au sein de laquelle tous les autres aspects du Programme 2030 existent. Nous vivons au sein de ce fondement. L'océan, le climat et l'air que nous respirons nous unissent tous.

Pour ma part, alors que je fais désormais mes adieux à l'Assemblée, après mon départ en congé, demain, j'ai l'intention de consacrer mes jours de travail à l'action pour les océans et à la poursuite de la quête obstinée de l'objectif de développement durable 14 afin que nous ayons une chance d'arriver à l'année 2030 avec des océans jouissant de nouveau d'une santé durable. J'espère me joindre à nombre de mes chers collègues ici à ce sujet. Je leur souhaite bonne chance dans leurs préparatifs de la prochaine semaine de haut niveau. Je leur demande de veiller sur notre Secrétaire général et sur le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, et de rester prêts à assumer les tâches considérables qui les attendent au cours de la soixante-douzième session. Ce fut un immense privilège que d'avoir servi l'Assemblée du haut de cette tribune. Adieu.

Les membres de l'Assemblée générale expriment leurs remerciements au Président Thomson par acclamation.

Le Président (*parle en anglais*) : Alors que nous arrivons au terme de la soixante et onzième session de l'Assemblée générale, j'invite les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation, comme le veut notre coutume.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à la résolution 70/305, du 13 septembre 2016, j'invite à présent S. E. M. Miroslav Lajčák, Président élu de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, à prêter serment.

Le Président élu (*parle en anglais*) : Je m'engage solennellement à exercer en toute honnêteté, loyauté, discrétion et conscience les fonctions qui m'ont été confiées en ma qualité de Président de l'Assemblée

générale des Nations Unies, à m'acquitter de ces fonctions et à régler ma conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'Organisation des Nations Unies et ce, dans le respect de la Charte des Nations Unies et du Code de conduite du Président de l'Assemblée générale, sans solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ou autre autorité extérieure à l'Organisation, en ce qui concerne l'accomplissement de mes devoirs.

Clôture de la soixante et onzième session

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent à la tribune le Président élu de l'Assemblée générale pour sa soixante-douzième session, afin de lui remettre le marteau.

Je déclare close la soixante et onzième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 15 h 35.